

Zeitschrift: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 330

Rubrik: Elections fédérales d'octobre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vendeurs de grenades

De Dieu sait quel gauchiste chevelu, ma citation de la semaine passée ? Non pas : de Simenon ! Dans son dernier livre autobiographique, « Un Homme comme un autre ».

Je n'ai pas d'ailleurs lu que du Simenon pendant ces vacances... Mais aussi, d'un jeune écrivain suisse allemand contemporain, Meienberg, des « Reportages » suisses, consacrés à Siffert, le champion automobiliste, à Chervet, le boxeur — et le dernier au premier « traître » exécuté chez nous au cours de la dernière guerre.

Quoique adversaire, par principe, de la peine de mort, je dois dire que je n'avais pas grande sympathie pour ceux qui se livraient à l'espionnage au profit de l'Allemagne nazie. Prémunant qu'ils le faisaient poussés par une passion politique que dans le meilleur des cas, j'ai de la peine à distinguer de l'aliénation mentale... En quoi je me trompais : le premier condamné, en tout cas, semble avoir agi pour de pures raisons — si je puis dire

— d'intérêt matériel. Ce qui à mes yeux serait plutôt une circonstance aggravante.

Toutefois...

Toutefois, indépendamment du fait que le condamné paraît avoir eu une enfance misérable et une jeunesse indigente, ce qui lui était reproché principalement était d'avoir vendu à l'ambassade d'Allemagne quelques grenades anti-char, qui intéressaient les nazis, parce qu'ils avaient de bonnes raisons de croire qu'elles étaient particulièrement efficaces. Fort bien, ou plutôt fort mal : quelle pitié avoir pour un homme qui n'hésite pas... etc. ?

Il est vrai. Mais dans le même temps, Oerlikon AG (Bührle, si je comprends bien) qui fabriquait les dites grenades, était en tractations avec les mêmes nazis pour leur livrer non pas quatre ou cinq, mais des milliers de ces joujoux — au prix le plus honnête, soyons-en sûrs. Et le marché fut effectivement conclu quelques mois plus tard...

Mais ici, je m'arrête : la majorité du peuple suisse n'a-t-elle pas rejeté l'initiative contre l'exportation des armes ? Je m'arrête et vous laisse le soin de conclure.

J. C.

et pour de nombreuses générations à venir, n'a pas été résolue, êtes-vous favorable à un contrôle plus sévère de l'implantation de centrales nucléaires, même déjà projetées ?

Face à l'offensive menée par la droite helvétique contre la politique sociale patiemment ébauchée ces dernières années, il s'agit de prendre position. Une question plus précise : A la suite de la réduction des subventions fédérales à l'AVS, l'amélioration des rentes pour les prochaines années est compromise et l'indexation se fera avec une très grande retenue. Une telle mesure nuira gravement aux personnes âgées et de condition modeste déjà touchées par la hausse du coût de la vie. Vous opposerez-vous à ces propositions du Conseil fédéral ?

Dans la foulée de l'« année de la femme », une question précise : Le droit d'élever son enfant au moins pendant les deux premières années n'est pas donné aux mères seules ou aux mères de famille à faibles ressources. Donneriez-vous votre accord à l'introduction de mesures sociales permettant à toute mère d'élever son enfant, au moins pendant ses deux premières années ?

L'égalité des chances face à la formation n'est pas acquise loin de là. Une question précise à ce chapitre : Les personnes qui n'ont pas suivi un enseignement secondaire ou supérieur, ni reçu un bagage culturel suffisant n'ont plus la possibilité de se former à l'âge adulte. Seriez-vous d'accord de faire expérimenter de nouveaux projets de formation d'adultes qui tiennent compte des plus défavorisés ?

Face aux étrangers, il s'agit d'annoncer la couleur... Une question précise : L'OFIAMI a édicté des directives précises, fin janvier 1975, pour protéger les travailleurs suisses contre les travailleurs étrangers (frontaliers, saisonniers, permis B) en période de récession. Etes-vous d'accord avec ces directives ?

Avec la menace sur les postes de travail, l'exportation d'armes apparaît soudain comme la ga-

ELECTIONS FÉDÉRALES D'OCTOBRE

Les candidats fribourgeois sommés d'annoncer la couleur

Les candidats fribourgeois au National au pied du mur.

Une certaine Suisse est-elle mal développée, voire sous-développée ? Une question plus précise : Se fondant sur la dernière statistique de l'impôt de défense nationale, une étude sur la pauvreté en Suisse note que sur les cinquante communes les plus pauvres de Suisse, vingt-cinq sont fribourgeoises. Voulez-vous défendre une planification et un développement économique qui tiennent mieux compte des besoins réels des régions plus pauvres et qui évitent de favoriser les centres où se prennent les décisions ?

En fait de politique de l'énergie, tout n'est-il pas encore à faire ? Une question plus précise : Considérant les avertissements de centaines de scientifiques, les incertitudes qui remettent sérieusement en question la crédibilité en l'énergie nucléaire, étant donné qu'aucune politique énergétique globale à long terme n'a encore été établie à ce jour, que le gaspillage d'énergie reste un problème majeur de notre société, que les alternatives non-polluantes (énergie solaire, géothermique, éolienne...) n'ont été abordées qu'avec peu de sérieux et de moyens et que la question des déchets radioactifs, représentant un péril grave pour nous

rantie d'un certain nombre de commandes pour notre industrie... Dans cette perspective même, une question précise : Le 24 septembre 1972, le peuple suisse repoussait une initiative populaire visant à interdire l'exportation des armes à une majorité très faible. Suite à cette votation le Conseil fédéral affirma qu'il limiterait les exportations et ne livrerait pas d'armes à des territoires où des conflits armés ont éclaté ou menacent d'éclater, ou dans lesquels règnent des tensions dangereuses. Ces conditions d'embargo devraient s'appliquer à l'Iran et à l'Espagne, or la Suisse a exporté en 1974 vingt-quatre fois plus d'armes en Espagne, qui est le quatrième client de notre pays, que l'année précédente, l'Iran est au troisième rang sur le carnet de commandes de nos industries d'armement qui ont exporté, durant le premier trimestre 1975, pour quelque 85 millions de francs de plus qu'au cours de la période correspondante de 1974. En tenant compte que le canton de Fribourg avait accepté l'initiative, êtes-vous prêt à intervenir pour forcer le gouvernement à maintenir ses engagements ?

Les relations de la Suisse avec le tiers-monde, un test de solidarité. Une question précise là encore : Le produit national brut moyen par habitant de la Suisse a passé de 6380 dollars en 1973 à 7270 dollars en 1974. Nous sommes actuellement dans le peloton de tête des pays riches (selon une publication de l'UBS). Or, ces dernières années, l'aide publique de la Suisse en faveur des pays du tiers-monde était de 0,16 % de notre PNB, soit une des plus faibles des pays développés. Etes-vous partisan d'un sensible accroissement de notre aide publique pour parvenir à 0,7 % du PNB aux pays du CAD (Conseil d'aide au développement) de l'OCDE ?

Tous les candidats fribourgeois pour le National viennent donc de recevoir une liste de huit pages de questions couvrant les chapitres les plus importants de la vie politique helvétique. Ci-dessus quelques échantillons de ces interpellations (qui se divisent souvent en plusieurs paragraphes; ainsi

le point intitulé « une politique de paix » est ouvert à la fois sur la défense non-violente, le service civil et la justice militaire) encore complétées par le rappel de sept initiatives pendantes ou à déposer :

— Implantation des centrales atomiques : Soutiendrez-vous l'initiative populaire « pour la sauvegarde des droits des citoyens et la sécurité en matière de construction et d'exploitation des centrales atomiques » visant à accorder aux communautés locales un droit de veto quand il s'agit d'implanter une centrale atomique sur leur territoire ?

— Impôt sur la richesse : Etes-vous favorable à un impôt sur la richesse, tel que le propose une initiative récente ?

— Participation : Une initiative lancée par les milieux syndicaux demande l'introduction du régime de la participation dans les entreprises. Le contre-projet du Conseil fédéral limite sensiblement ce droit. Au moment où les relations de travail deviennent encore plus difficiles pour les travailleurs, soutiendrez-vous la « participation » telle qu'elle est défendue par les syndicats ?

— Les droits de la femme : Répondant aux nombreuses injustices et discriminations dont les femmes sont victimes, une initiative vient d'être lancée, qui vise à spécifier dans la Constitution l'égalité de l'homme et de la femme devant la loi. Cette initiative insiste également sur la reconnaissance des droits de la femme dans certains domaines particuliers (égalité des chances et de traitement en matière d'éducation, de formation professionnelle ainsi que pour l'accès à l'emploi et à la profession, rémunération égale pour un travail de valeur égale, même droits et mêmes responsabilités dans la famille). Etes-vous disposé à soutenir cette initiative ?

— Locataires : Le 30 juin 1973 a été déposée une initiative populaire pour une protection efficace des locataires. Soutenez-vous les dispositions prévues dans cette initiative pour résoudre les problèmes du logement ?

— Immigration : L'initiative « Etre solidaires » se

propose de résoudre le problème de l'immigration en accordant aux étrangers les mêmes droits (sauf les droits politiques) qu'aux Suisses, en particulier dans les domaines social et familial, pour favoriser leur intégration, tout en prévoyant la stabilisation de leur nombre. Cette initiative permettrait l'abolition du statut du saisonnier. Etes-vous d'accord de soutenir cette initiative ?

— Service civil : La commission du DMF chargée par le Conseil fédéral d'examiner l'initiative de Münchenstein propose dans son rapport de réserver le service civil exclusivement aux objecteurs de conscience à motivations éthiques ou religieuses. Les statistiques montrent pourtant que le 80 % des objections ont une dimension sociale et politique. Pensez-vous que le service civil tel qu'il est présenté par l'initiative de Münchenstein est une solution au problème de l'objection de conscience ?

C'est par « oui » ou par « non » que les vingt-sept candidats en présence sont invités à répondre aux huit groupements fribourgeois qui se sont mis d'accord sur cette liste (Arbeitsgruppe für Entwicklungspolitik, Aide à toute détresse/Le Quart Monde, Comité pour l'abolition du statut de saisonnier, Comité Etre solidaires, Déclaration de Berne, Frères sans frontières, Mouvement d'action non violente, Mouvement populaire des Familles) et les résultats de l'enquête recevront, dès début octobre, le plus de publicité possible. A n'en pas douter le « tri » à partir des données recueillies, sera difficile, à n'en pas douter l'absence de nuances des réponses attendues risque de favoriser l'opportunisme électoral de certains, à n'en pas douter la somme des questions posées ne fonde pas encore une politique globale de notre pays, l'entreprise est cependant remarquable à la fois par la qualité des préoccupations sociales, politiques et économiques qu'elle indique, par la vigueur du ton qui doit être l'amorce d'un contrôle du fonctionnement de notre démocratie par des groupements résolument militants et « marginaux ». Un exemple pour d'autres débats contradictoires dans d'autres cantons.